



COTISATIONS 2018 / 2019

La volonté du Fox Roller Club est de rendre l'activité du roller accessible à TOUS.

Cotisations Annuelles :

La cotisation comprend l'adhésion au club, la licence FFRS (Fédération Française de Roller Skating) incluant l'assurance, les cotisations à la ligue Poitou Aunis Saintonge et au Comité Départemental de Roller Skating de la Charente.

	- 6 ans	6 ans / 16 ans	+ de 16 ans / adultes
Cotisation	60 €	80 €	120 €
Tarif réduit 1 (-10%)	54 €	72 €	108 €
Tarif réduit 2 (-20%)	48 €	64 €	96 €

Tarif réduit 1 : réduction de 10% par personne pour tout renouvellement de licence, les étudiants, les demandeurs d'emploi de plus de 18 ans.

Tarif réduit 2 : réduction de 20% par personne pour l'adhésion de 2 personnes et plus d'une même famille (parents – enfants).

Réductions non cumulables (une seule réduction par personne).

Validité des licences :

L'adhésion est personnelle, incessible et non remboursable.

L'adhésion et la licence pour toutes les disciplines sauf la randonnée est valable:
du 1^{er} octobre au 30 septembre.

L'adhésion et la licence pour la discipline randonnée est valable:
un an à compter de la date de prise de la licence.

Pour ceux ayant pris une licence randonnée au cours de la saison précédente, l'adhésion devra être renouvelée avant la date d'expiration figurant sur votre licence, sous peine d'exclusion du club.

Vous pourrez si vous le souhaitez prendre une licence dans une autre discipline, auquel cas le tarif dégressif sera appliqué.

L'adhésion et la licence vous permet cependant de pratiquer toutes les disciplines.

Tarifs dégressifs applicables aux disciplines autres que randonnée:

À partir du mois de	- 6 ans	6 ans / 16 ans	+ de 16 ans / adultes
Janvier	50 €	65 €	95 €
Avril	40 €	45 €	65 €

FOX ROLLER CLUB

Centre des Cultures Urbaine plaine de jeux Ma Campagne Bd Jean Moulin 16000 ANGOULEME

TEL : 06 64 76 31 80 – e-mail: info@foxroller.fr - site internet: <http://foxroller.fr>

Agrément Jeunesse et Sports : 16 S 555 - Affilié FFRS